Titre Professionnel Administrateur d'Infrastructures Sécurisées

Mis à jour le 16 juillet 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Le Titre Professionnel Administrateur d'Infrastructures Sécurisées est accessible à tout titulaire d'un diplôme de niveau 5

Public visé

Tout titulaire d'un diplôme de niveau 5

Rythme

Alternance

Durée en centre

658 heures

Validation

Titre Professionnel : Niveau 6

Modalités d'évaluation

Épreuves ponctuelles

Entrée-sortie permanente

Non

Code RNCP : 37680

Objectifs professionnels

•Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures. Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux, les infrastructures systèmes et les infrastructures virtualisées.
•Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure. Mettre en production des évolutions de l'infrastructure. Mettre en oeuvre et optimiser la supervision des infrastructures.
•Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure. Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique de sécurité. Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité

Contenu

•Administrer et sécuriser les infrastructures
•Concevoir et mettre en oeuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution
•Participer à la gestion de la cybersécurité

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.
Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, Suivi individualisé.

Profil des intervenants

•Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale et professionnels, connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.
•Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction
83 %

Réussite aux examens
N-C

Insertion professionnelle
N-C

Durée

Durée du contrat : 12 mois

Délais et modalités d'accès

Titre Professionnel Administrateur d’Infrastructures Sécurisées

Accès à la formation sous condition de signature d’un contrat d’apprentissage.
Pas d’hébergement ; possibilité de restauration collective sur place.

Financements possibles

Prise en charge par l’OPCO

Poursuite de parcours

Emploi dans le domaine de l’informatique (administrateur systèmes et réseaux)
Diplôme de niveau 7

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l’analyse de vos besoins spécifiques et l’adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
 57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037